

Élections des membres représentants du personnel
aux Commissions Administratives Paritaires
CAP n°4 CNRS 2018
Profession de foi - CAP Chercheurs et IT

VOUS ÊTES DIRECTEMENT CONCERNÉS

Chercheurs

La CAP, instance complémentaire du Comité national, est consultée en cas de difficultés pendant les stages, sur toute décision en matière de discipline, de mutation dans l'intérêt de la recherche ou en cas de vote d'insuffisance professionnelle.

IT

La CAP est consultée en cas de difficultés pendant les stages, en matière d'avancement, de discipline et de changement de position administrative. Elle peut intervenir à la demande de l'agent sur toute question d'ordre individuel.

La CAP intervient également lors d'évènements relevant de la Commission de réforme : accidents du travail, maladies professionnelles, inaptitude liée à un état de santé.



VOTEZ et FAITES VOTER
pour le SNIRS
un syndicat affilié
aux Fonctions Publiques - CGC



**Elire des représentants SNIRS aux CAP, c'est vous assurer
d'un suivi personnalisé dans des situations délicates ou graves.**

**Pour le SNIRS,
les responsabilités confiées aux CAP
impliquent que leurs membres délibèrent
dans le seul intérêt des personnels, sans parti pris idéologique.**

Parce qu'il est inséré dans la communauté scientifique, le **SNIRS** vous **représente** efficacement.

Parce qu'ils sont **attachés à une vie professionnelle de qualité**, nos candidats, syndiqués et sympathisants, consacrent une partie de leur temps aux autres.

Dans le **respect** de la **confidentialité** des débats, le SNIRS vous **informe** à votre demande.

Le SNIRS jouit d'une indépendance **absolue** inscrite dans ses statuts.
Cette indépendance est garante de l'objectivité de son action.

Notre ligne d'action : **sérieux et indépendance**

Pour décider

Après l'analyse de votre dossier, vos élus sur liste SNIRS se détermineront en toute objectivité, indépendamment de leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Pour proposer

Vos élus sont et seront associés aux réflexions en cours ; ils participeront à la défense de la recherche et du CNRS.

Dans nos métiers fondés sur la réflexion et l'analyse, il est indispensable de promouvoir les compétences.

L'épanouissement professionnel est un facteur essentiel pour une recherche de qualité.

Nos principales revendications

Politique de la recherche

- le SNIRS défend l'existence et l'autonomie des EPST ;
- le SNIRS défend la présence du CNRS sur tout le territoire national ;
- le SNIRS défend la place du Comité national et du Conseil scientifique dans les processus d'évaluation des laboratoires ;
- le SNIRS affirme que l'excellence se prouve au quotidien dans les laboratoires ; elle se juge sur l'impact du travail réalisé et ne se décrète pas dans des comités *ad hoc* ;
- le SNIRS plaide pour l'attribution des moyens humains, matériels et financiers nécessaires aux travaux de recherche hors projets à court terme.

Personnels, carrières et rémunérations

- le SNIRS revendique la révision des grilles de rémunération, avec une amélioration à tous les stades de la carrière ;
- le SNIRS réclame la création d'un grade de chargé de recherche hors classe, ainsi que l'intégration des AI dans le corps des IE ;
- le SNIRS revendique une plus grande transparence de la politique indemnitaire des personnels ;
- le SNIRS défend la présence des IT au sein des laboratoires et non pas dans des plateformes éloignées du terrain.

Pour améliorer l'emploi et la qualité de vie dans les laboratoires,
pour faire respecter votre carrière, vos moyens de travail,
votre environnement quotidien et pour défendre vos droits :



VOTEZ et FAITES VOTER
pour le SNIRS
un syndicat affilié
aux Fonctions Publiques - CGC



***Pour une expression syndicale
positive et constructive***